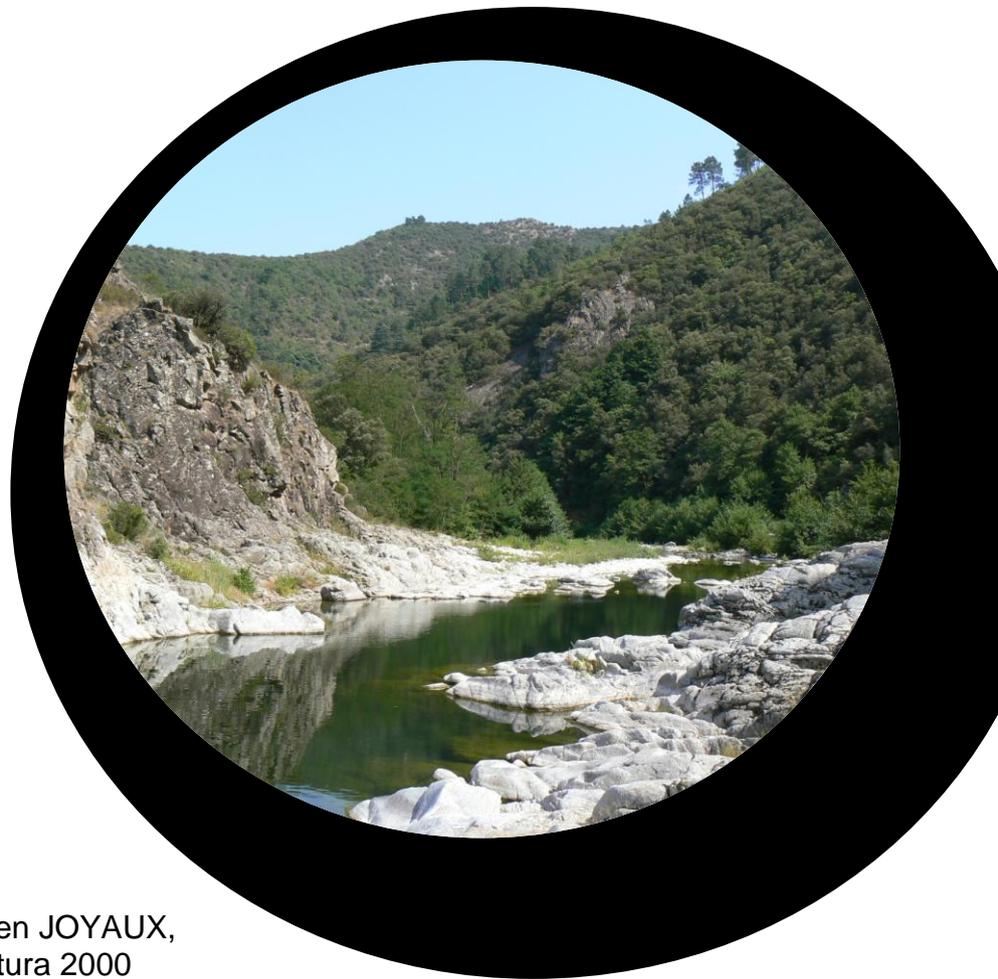




RAPPORT D'ACTIVITE

Animation du document d'objectifs du Site Natura 2000 n°FR9101368 « Vallée du Gardon de St-Jean »

Période du 1/01/2014 au 31/12/2014



Document rédigé par Karen JOYAUX,
Chargée de mission Natura 2000

Et validé par François ABBOU, Président
du Comité de pilotage Natura 2000



1. Préambule	3
1.1. <i>Le Docob et le(s) site(s) Natura 2000</i>	3
1.2. <i>L'animation</i>	3
1.3. <i>Rappel des enjeux et objectifs du Docob</i>	3
1.3.a. <i>Enjeux écologiques.....</i>	3
1.3.b. <i>Enjeux socio-économiques</i>	3
1.3.c. <i>Objectifs</i>	4
1.4. <i>Missions de la structure animatrice.....</i>	5
2. Gestion des habitats et espèces	6
2.1. <i>Animation des contrats Natura 2000.....</i>	6
2.2. <i>Animation des MAEt.....</i>	6
2.2.a. <i>Bilan de la campagne 2014.....</i>	7
2.2.b. <i>Préparation de la campagne 2015.....</i>	11
2.3. <i>Animation de la charte Natura 2000</i>	12
2.4. <i>Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers</i>	13
2.5. <i>Animation foncière.....</i>	13
3. Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques	14
3.1. <i>Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire</i>	14
3.2. <i>Amélioration des connaissances écologiques et suivis</i>	14
3.2.a. <i>Observatoire de la biodiversité de la Vallée du Gardon de Saint-Jean</i>	14
3.2.b. <i>Autres.....</i>	16
4. Information, communication, sensibilisation	17
4.1. <i>Création et mise à jour d'outils de communication</i>	17
4.2. <i>Prises de contacts avec des partenaires potentiels</i>	19
4.3. <i>Organisations de réunions d'information ou de manifestations.....</i>	19
4.4. <i>Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire.....</i>	19
4.5. <i>Communication / Animation auprès des scolaires</i>	20
4.6. <i>Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site, échanges techniques et formation.....</i>	20
5. Accompagnement des évaluations des incidences	23
6. Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux	25
7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	28
7.1. <i>Organisation de la gouvernance du site.....</i>	28
a). <i>Organisation de réunion(s) du comité de pilotage.....</i>	28
b). <i>Animation de groupes de travail.....</i>	28
c). <i>Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat et référents de la structure animatrice</i>	28
7.2. <i>Gestion administrative et financière</i>	28
7.3. <i>Compléments ou mise à jour du Docob.....</i>	29
8. Synthèse.....	30

1. Préambule

1.1. Le Docob et le(s) site(s) Natura 2000

Le document d'objectifs du site Natura 2000 n°FR9101368 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », désigné au titre de la directive « **Habitats** », a été validé au cours de la réunion du comité de pilotage du 20/12/2012. L'année 2014 correspond donc à la 2^{ème} **année d'animation** du site Natura 2000.

1.2. L'animation

L'animation du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » est portée par la **Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS)** depuis le 18 avril 2013. Auparavant, la structure porteuse était le Syndicat Mixte du Pays Aigoual Cévennes Vidourle.

Il faut noter que toute la CC CAC-TS n'est pas concernée par le site Natura 2000 et que le site Natura 2000 concerne également d'autres intercommunalités.

Le **président du comité de pilotage** est resté inchangé, il s'agit de **M. François ABBOU, maire de Peyrolles**.

Un chargé de mission à temps plein est affecté à l'animation de ce site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean ».

1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob

1.3.a. Enjeux écologiques

Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » compte **23 habitats d'intérêt communautaire** qui peuvent être classés dans les grands milieux suivants :

- **Milieux humides linéaires liés à la rivière** avec notamment les ripisylves (forêts alluviales) ;
- **Milieux humides ponctuels liés aux ruissellements** avec notamment des sources pétifiantes et des suintements temporaires sur silice ;
- **Milieux forestiers** : châtaigneraies cévenoles méditerranéennes, certaines yeuseraies et hêtraies ;
- **Landes et fourrés** avec notamment les landes à Genêt purgatif et les landes sèches européennes à éricacées ;
- **Milieux herbacés** dont les prairies maigres de fauche ;
- **Milieux rocheux**.

52 % des habitats naturels d'intérêt communautaire sont classés comme enjeu écologique fort à très fort. Cela concerne notamment les suintements temporaires, la majorité des milieux forestiers et les ripisylves ainsi que certains milieux herbacés et les pentes rocheuses présentant une végétation spécifique, adaptée aux pentes abruptes.

Le site Natura 2000 compte également **21 espèces d'intérêt communautaire** :

- des **poissons** ;
- **l'Écrevisse à pattes blanches** ;
- des insectes : **odonates** (libellules) et **coléoptères** (Grand Capricorne, Lucane cerf-volant, Rosalie des Alpes) ;
- des mammifères : plusieurs espèces de **chauves-souris**, le **castor**, la **loutre**.

33 % des espèces d'intérêt communautaire sont à enjeu fort à très fort. Cela concerne en particulier des espèces liées aux milieux alluviaux (poissons, odonates et écrevisse) ainsi que deux espèces de chauves-souris.

1.3.b. Enjeux socio-économiques

Un diagnostic socio-économique du territoire a permis de définir les enjeux socio-économiques qui s'inscrivent autour de deux grandes orientations à la fois complémentaires et parfois en opposition : le

maintien des activités et d'un dynamisme territorial dans la vallée tant en préservant les ressources naturelles et en valorisant le patrimoine local.

Les enjeux socio-économiques sont listés ci-dessous :

- Maintenir et développer l'attractivité du territoire et la qualité de vie
- Préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau
- Maintenir et développer les activités agricoles
- Maintenir et développer les activités sylvicoles
- Maintenir et développer un tourisme durable
- Préserver le patrimoine naturel, paysager et culturel
- Prévenir et limiter les risques d'inondation et d'incendie de forêt
- Maintenir des activités durables de chasse et de pêche

1.3.c. Objectifs

Le développement durable de la vallée du Gardon de Saint-Jean va donc reposer sur la mise en cohérence des différents enjeux du territoire et la recherche de solutions adaptées dans ce contexte de vallée rurale cévenole.

Ainsi, le croisement des enjeux écologiques et socio-économiques a permis de définir des objectifs de développement durable, repris dans le tableau ci-dessous.

Objectifs de développement durable

PHE	Préserver et restaurer les habitats, espèces et habitats d'espèce d'intérêt communautaire en lien avec les activités socio-économiques	Préserver et restaurer la ressource en eau et la fonctionnalité écologique des cours d'eau
		Maintenir et restaurer les habitats naturels forestiers et alluviaux d'intérêt communautaire
		Maintenir et restaurer les habitats naturels ouverts d'intérêt communautaire
		Conserver et restaurer les habitats d'espèces
ACS	Améliorer les connaissances et assurer un suivi scientifique	Améliorer les connaissances écologiques
		Assurer le suivi des habitats et des espèces
ISV	Informé, sensibiliser et valoriser	Informé, sensibiliser et valoriser auprès de tous les publics
AMO	Animer et mettre en œuvre le document d'objectifs	Animer la mise en place d'actions
		Mettre en cohérence les programmes publics et les projets locaux
		Gérer la démarche d'animation Natura 2000

A partir de ces objectifs de développement durable, 37 actions ont été déclinées.

Vous pouvez retrouver ces actions et les différents tomes du document d'objectifs sur le site internet dédié :
<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr/>

1.4. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Accompagnement des évaluations d'incidences
- Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée suivant les missions ci-dessus.

2. Gestion des habitats et espèces

2.1. Animation des contrats Natura 2000

L'année 2014 étant une année de transition entre deux programmations financières pluriannuelles, il n'a **pas été possible de préparer et de lancer des contrats Natura 2000**.

Le choix avait donc été fait de ne pas mobiliser spécifiquement du temps d'animation pour préparer des contrats Natura 2000 tant que l'enveloppe financière attribuée à ces contrats n'était pas déterminée.

- Toutefois, des **projets de contrats ont commencé à émerger** au cours d'échanges avec certains acteurs du territoire, dans le cadre des autres missions d'animation et des sollicitations de propriétaires privés auprès du site Natura 2000 ont été répertoriées.

Six agriculteurs et propriétaires privés sont intéressés pour évaluer précisément la pertinence d'un contrat Natura 2000 sur leur propriété afin d'améliorer la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Il s'agirait a priori principalement d'ouvertures de milieu. Il n'y a pas encore eu de visites de terrain ni de diagnostics spécifiques.

La **FDPPMA¹ du Gard** serait également intéressée par la création et la mise en place de contrats de restauration du milieu aquatique sur certains cours d'eau présentant une faible diversité d'habitats d'espèces.

La **FDC² du Gard** a également contacté la chargée de mission Natura 2000 afin de lui présenter son projet de valorisation de sa propriété sur St-André de Valborgne et de s'articuler au mieux avec les objectifs Natura 2000. Une visite de terrain globale a eu lieu, en présence également du garde-forestier de l'ONF du secteur, en charge de la mise en œuvre du Plan Simple de Gestion de cette propriété. Elle a permis notamment d'échanger sur les contrats Natura 2000 qui pourraient être mis en œuvre.

- A la réunion du 3/12/2013, le comité de pilotage avait demandé à ce qu'une **réunion d'information** soit organisée **à l'attention des acteurs de la forêt** pour leur expliquer, entre autres, le fonctionnement des contrats forestiers.

Après échange en milieu d'année avec les services de l'Etat et les acteurs de la forêt membres du COPIL, il a été choisi de reporter cette réunion à une date ultérieure étant donné le manque d'information sur l'enveloppe financière attribuée à ces contrats, liée au changement de programmation des fonds européens.

Temps de travail consacré	1,5 h
Temps de travail prévu	19 jours
Commentaires	<i>Temps de travail prévisionnel basé sur l'hypothèse d'une connaissance de l'enveloppe financière et de la possibilité d'engager des contrats.</i>

2.2. Animation des MAEt

La déclaration de la PAC³ s'effectuant au plus tard le 15 mai de chaque année, l'année civile se décompose en 2 phases bien distinctes pour la mission d'animation des MAEt⁴.

La 1^{ère} moitié de l'année est dédiée à l'accompagnement de la contractualisation auprès des agriculteurs intéressés pour l'année en cours.

La 2^{nde} moitié de l'année permet de préparer la campagne de l'année suivante.

¹ FDPPMA : Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

² FDC : Fédération Départementale de Chasse

³ PAC : Politique Agricole Commune

⁴ MAEt : Mesures Agro-Environnementales territorialisées, outil permettant de favoriser ou de maintenir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (et des habitats et espèces d'intérêt communautaire en particulier) en indemnisant financièrement le surcoût généré par ces pratiques. L'engagement des agriculteurs à ces mesures disposant toutes d'un cahier des charges est basé sur le volontariat.

2.2.a. Bilan de la campagne 2014

Pour la campagne 2014, comme pour 2013, la structure animatrice du site Natura 2000 (Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires) est également opérateur agro-environnemental. Le PAE⁵ de la campagne 2014 est globalement similaire à celui de 2013. 2014 étant une année de transition entre deux programmations pluriannuelles de la PAC, certaines MAEt ne pouvaient pas être proposées. Il s'agit des mesures suivantes :

Liste des MAEt 2013 n'ayant pas pu être proposées en 2014

Intitulé MAEt	Code MAEt	Combinaison d'engagements unitaires	Montant annuel	Habitats d'intérêt communautaire concernés et enjeu de conservation	
Gestion pastorale extensive des landes et pelouses avec maîtrise de l'embroussaillage	LR_JEAN_LP2	SOCLE_02 Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe peu productives + HERBE_01 Enregistrement des interventions + HERBE_09 Gestion pastorale + OUVERT_02 Maintien de l'ouverture par élimination mécanique/manuelle	146 € / ha	4030 Landes sèches européennes	Modéré
				5130.2 Formations à genévrier commun	Faible
				6230.4 Pelouses sèches siliceuses	Modéré
				6210* Pelouses sèches calcicoles	Fort
Reconquête des milieux ouverts en déprise	LR_JEAN_MO	HERBE_01 Enregistrement des interventions + HERBE_09 Gestion pastorale + OUVERT_01 Ouverture d'un milieu en déprise	241 € / ha		
Entretien des vergers	LR_JEAN_VE	SOCLE_02 Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe peu productives + MILIEU_03 Entretien des vergers hautes tiges et prés vergers	380 € / ha		
Restauration et entretien de mares et de suintements	LR_JEAN_PE	LINEA_07 Restauration et/ou entretien de mares	75 € / élément	3170.1* Suintements temporaires	Très fort
				3140.1 Eaux calcaires à characées	Modéré
Entretien des ripisylves	LR_JEAN_RI	LINEA_03 Entretien des ripisylves	0,99 € / ml	91E0.8* Forêts alluviales Aulnaie-Frênaie	Très fort
				92A0.7 Forêts galeries à Saule et Peuplier	Très fort
				3250.1 Bancs de graviers à Glaucière jaune	Fort
				3240.2 & 3280.2 Saulaies riveraines	Modéré

⁵ PAE : Projet Agro-Environnemental

Les MAEt proposées pour 2014 ont donc été les suivantes.

Liste des MAEt proposées en 2014

Intitulé MAEt	Code MAEt	Combinaison d'engagements unitaires	Montant annuel	Habitats d'intérêt communautaire concernés et enjeu de conservation
Gestion extensive des prairies maigres de fauche	LR_JEAN_PF1	SOCLE_01 Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe productives + HERBE_01 Enregistrement des interventions + HERBE_02 Limitation de la fertilisation	211 € / ha	6510.7 Prairies maigres de fauche Fort
Entretien des prairies de fauche non mécanisables par fauche à pied	LR_JEAN_PF2	SOCLE_01 Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe productives + HERBE_01 Enregistrement des interventions + HERBE_02 Limitation de la fertilisation + HERBE_08 Entretien des prairies remarquables par fauche à pied	327 € / ha	6510.7 Prairies maigres de fauche Fort
Gestion pastorale extensive des landes et pelouses	LR_JEAN_LP1	SOCLE_02 Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe peu productives + HERBE_01 Enregistrement des interventions + HERBE_09 Gestion pastorale	131 € / ha	4030 Landes sèches européennes 5130.2 Formations à genévrier commun 6230.4 Pelouses sèches siliceuses 6210* Pelouses sèches calcicoles Modéré Faible Modéré Fort
Gestion pastorale des châtaigneraies	LR_JEAN_CH1	SOCLE_02 Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe peu productives + HERBE_01 Enregistrement des interventions + HERBE_09 Gestion pastorale	131 € / ha	9260 Châtaigneraies méditerranéennes Très fort
Gestion pastorale et entretien du sous bois des châtaigneraies	LR_JEAN_CH2	SOCLE_02 Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe peu productives + HERBE_01 Enregistrement des interventions + HERBE_09 Gestion pastorale + HERBE_10 Gestion de pelouses et landes en sous bois	148 € / ha	9260 Châtaigneraies méditerranéennes Très fort
Gestion extensive des bas-marais	LR_JEAN_ZH	SOCLE_02 Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe peu productives + HERBE_01 Enregistrement des interventions + HERBE_03 Absence totale de fertilisation + HERBE_09 Gestion pastorale	239 € / ha	7230.1 Bas-marais Modéré

Pour s'engager dans des MAEt, un **diagnostic écologique** de l'exploitation agricole est nécessaire au préalable. Ce diagnostic est financé par le budget du site Natura 2000. Sur le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », ces diagnostics ont été réalisés par le **CEN LR**⁶.

Pour certaines MAEt, un **diagnostic agropastoral** et un **plan de gestion pastoral** sont demandés. Toutes les exploitations s'étant engagées dans des MAEt sur le site Natura 2000 ont été concernées. Ce diagnostic agropastoral et ce plan de gestion pastoral sont réalisés par le **SUAMME**⁷ et sont à la charge financière de l'agriculteur.

⁶ CEN LR : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, association ayant pour objectifs la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel de la région.

⁷ Organisme Inter-Etablissements du Réseau des Chambres d'agriculture du Languedoc-Roussillon « Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Élevage », outil de recherche et développement sur la valorisation des ressources pastorales et fourragères des territoires d'élevage, la diversification et les références sur les systèmes de production, il intervient sur les structures de production.

La Chambre d'Agriculture du Gard (CA 30) joue un rôle d'accompagnement tout au long de la procédure, de part ses propres missions.

Les tâches réalisées par la chargée de mission Natura 2000 sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Synthèse des tâches réalisées par la chargée de mission Natura 2000

<p><u>Information générale des agriculteurs</u> Décembre 2013 Avec CA30</p>	<p>-Préparation et envoi d'un courrier d'information aux agriculteurs co-signé avec la CA30, avec un coupon à renvoyer à la chargée de mission N2000 pour les agriculteurs intéressés.</p>
<p><u>Informations plus précises pour chaque agriculteur intéressé</u> Janvier 2014 Appui de la CA 30 et du SUAMME</p>	<p>- Echanges téléphoniques avec agriculteurs intéressés : 9 agriculteurs intéressés (dont 3 pas dans ce site Natura 2000 et 1 pas prêt pour campagne 2014) -Appui de la CA 30 et du SUAMME à la chargée de mission N2000 sur points importants à relever et si questions particulières.</p>
<p><u>Pré-diagnostic</u> Février 2014 Appui du SUAMME et du CEN LR</p>	<p>- Visite chez les 5 agriculteurs intéressés, 1^{er} contact, recueil d'éléments sur exploitation, explications plus précises des engagements MAET, demande d'accès à leur RPG⁸. -Travail cartographique : RPG de l'exploitation et habitats d'intérêt communautaire. -Point bilan téléphonique avec SUAMME et CEN LR sur nombre final de diagnostics à réaliser et échanges si questions particulières → 2 agriculteurs à diagnostiquer (2 exploitations dont surfaces intéressantes à contractualiser trop faibles, 1 exploitation ne trouvant pas son compte dans les MAET proposées par rapport à son fonctionnement)</p>
<p><u>Diagnosics écologique et agropastoral</u> fin Mars- début Avril 2014 Faits par SUAMME et CEN LR</p>	<p>-Prise des rdv – Coordination par la chargée de mission Natura 2000. -Présence lors des diagnostics (une demi-journée sur chaque exploitation environ avec CEN LR et SUAMME, une partie chez l'agriculteur, une partie sur le terrain) -Selon les besoins le SUAMME et le CENLR peuvent repasser sur le terrain suite à cette rencontre.</p>
<p><u>Bilan restitué à l'agriculteur avant la finalisation de son dossier PAC</u> Fin Avril 2014 Fait par SUAMME et CEN LR</p>	<p>-Coordination par la chargée de mission N2000. -Sur une demi-journée, bilan restitué par CEN LR et SUAMME, environ 1h par agriculteur.</p>
<p><u>Finalisation du dossier PAC</u> Début mai 2014 Fait par CA 30</p>	<p>-Chargée de mission à disposition de la CA 30 lors du montage du dossier PAC avec l'agriculteur, si besoin (pour les agriculteurs se faisant accompagner par la CA 30, cas sur le site Natura 2000). -Envoi de la CA 30 à la chargée de mission Natura 2000 fin mai de l'extrait du dossier PAC pour info.</p>
<p><u>Envoi des diagnostics</u> Mai-juin-juillet 2014 CEN LR, SUAMME</p>	<p>-SUAMME : envoi des diagnostics agropastoraux directement aux agriculteurs avant le 15/05, puis plan de gestion pastoral en juillet (avec relecture par CEN LR et chargée de mission N2000). -CEN LR : envoi diagnostics écologiques fin juin-début juillet (avec relecture aussi) à la chargée de mission N2000 qui les transmet en mains propres ou par courrier aux agriculteurs.</p>

⁸ RPG : Relevé Parcelaire Graphique

Bilan des contrats signés en 2014

	Code MAEt	Surface (ha)	Montant unitaire (€/ha)	Montant total par an (€)	Montant total sur 5 ans (€)
Agriculteur 2014 n°1	LR_JEAN_PF1	0,55	211	116,05	580,25
	LR_JEAN_CH1	26,66	131	3492,46	17462,30
	LR_JEAN_LP1	0,33	131	43,23	216,15
	TOTAL	27,54		3651,74	18258,70
Agriculteur 2014 n°2	LR_JEAN_LP1	5,73	131	750,63	3753,15
	LR_JEAN_CH1	105,69	131	13845,39	69226,95
	TOTAL	111,42		14596,02	72980,1
TOTAL 2014	LR_JEAN_PF1	0,55	211	116,05	580,25
	LR_JEAN_CH1	132,35	131	17337,85	86689,25
	LR_JEAN_LP1	6,06	131	793,86	3969,3
	TOTAL	138,96		18247,76	91238,80

Pour rappel, le bilan des 4 agriculteurs engagés en 2013 est présenté dans le tableau ci-dessous.

Bilan des contrats signés en 2013

	Code MAEt	Surface (ha)	Montant unitaire (€/ha)	Montant total par an (€)	Montant total sur 5 ans (€)
Agriculteur 2013 n°1	LR_JEAN_PF1	6,31	211	1331,41	6657,05
	LR_JEAN_CH1	32,53	131	4261,43	21307,15
	LR_JEAN_CH2	19,8	148	2930,4	14652
	TOTAL	58,64		8523,24	42616,2
Agriculteur 2013 n°2	LR_JEAN_PF1	4,27	211	900,97	4504,85
	LR_JEAN_CH1	21,73	131	2846,63	14233,15
	LR_JEAN_MO1	3,87	241	932,67	4663,35
	TOTAL	29,87		4680,27	23401,35
Agriculteur 2013 n°3	LR_JEAN_PF1	2,21	211	466,31	2331,55
	LR_JEAN_CH2	13,92	148	2060,16	10300,8
	LR_JEAN_MO1	0,28	241	67,48	337,4
	LR_JEAN_CH1	32,91	131	4311,21	21556,05
TOTAL	49,32		6905,16	34525,8	
Agriculteur 2013 n°4	LR_JEAN_LP2	0,85	146	124,1	620,5
	LR_JEAN_CH1	30,46	131	3990,26	19951,3
	TOTAL	31,31		4114,36	20571,8
TOTAL 2013	LR_JEAN_PF1	12,79	211	2698,69	13493,45
	LR_JEAN_CH1	117,63	131	15409,53	77047,65
	LR_JEAN_CH2	33,72	148	4990,56	24952,8
	LR_JEAN_MO1	4,15	241	1000,15	5000,75
	LR_JEAN_LP2	0,85	146	124,1	620,5
TOTAL	169,14		24223,03	121115,15	

Temps de travail consacré	13,5 jours
Temps de travail prévu	20 jours
Commentaires	<i>Temps de travail prévisionnel basé sur l'hypothèse de 4 ou 5 engagements dans des MAEC</i>

2.2.b. Préparation de la campagne 2015

L'année 2015 marque la mise en place de différents changements : réforme de la PAC, début de la nouvelle programmation pluriannuelle des fonds européens, nouvelle autorité de gestion de ces fonds (maintenant, la Région ; auparavant, l'Etat).

Ces différents changements impliquent la réalisation d'un **nouveau PAEC**⁹ en réponse à un appel à projets lancé par la Région, pour l'animation des nouvelles mesures, nommées MAEC¹⁰. Ce PAEC incite à un regroupement des territoires.

Une réunion technique organisée par la DRAAF¹¹ a eu lieu le 10/07 pour présenter globalement les orientations de l'appel à projets.

Ainsi, la 2^{ème} partie de l'année 2015 a demandé un temps de travail et un investissement important de la chargée de mission Natura 2000 sur ce sujet.

- La **concertation** a pris la forme de 18 réunions physiques et 2 conférences téléphoniques (la chargée de mission a participé à 17 réunions physiques et aux 2 conférences téléphoniques).

Sur demande du président du comité de pilotage (COFIL), une **réunion du COFIL** a été organisée spécifiquement le 23 septembre 2014 pour présenter les enjeux stratégiques, les principaux changements techniques et recueillir les orientations selon lesquelles le COFIL souhaitait que le président et la chargée de mission Natura 2000 travaillent sur ce sujet.

Le diaporama et le compte-rendu de ce COFIL sont disponibles sur le site internet :

<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr/>

Un courrier a également été envoyé le 30/10/2014 aux membres du COFIL (par messagerie électronique uniquement) afin de les tenir au courant de l'avancement du projet.

Du **temps de travail** a été également mobilisé pour la rédaction du PAEC et sa relecture.

- Le territoire retenu a été celui des **Cévennes au sens large et des Causses** (approximativement l'aire optimale d'adhésion du Parc National des Cévennes). La structure porteuse de ce PAEC (et donc l'opérateur agro-environnemental) est l'**Association territoriale Causses Cévennes**. Cette association délèguerait l'animation des MAEC aux opérateurs agro-environnementaux historiques sur son territoire.

Ainsi, **sur le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »**, la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS), **structure animatrice serait en charge de l'animation des MAEC**.

Il est à noter que la CC CAC-TS a délibéré en faveur de son adhésion à l'Association territoriale Causses Cévennes. Cela lui permet de siéger dans l'instance décisionnelle en plus de l'instance consultative.

- La date limite de candidature pour cet appel à projets était fixée au 28 novembre 2014. **Le PAEC est donc en cours d'instruction**. Des modifications devront peut-être être apportées selon les retours des services instructeurs et si le projet est sélectionné. La version définitive du PAEC sera mise en ligne sur le site internet dès qu'elle sera disponible.

- La préparation de la campagne 2015 a également consisté à lister les agriculteurs ayant contacté le site Natura 2000 et étant intéressés par des MAEC.

⁹ PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique

¹⁰ MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

¹¹ DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Temps de travail consacré	34 jours
Temps de travail prévu	20 jours
<i>Commentaires</i>	<i>Temps de travail prévisionnel sous-estimé. Concertation plus importante que prévue.</i>

2.3. Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 présente des engagements par l'entrée « activités » et des engagements par l'entrée « milieux ».

- D'après le Code de l'Environnement, les engagements par l'entrée « milieux » peuvent faire l'objet d'une **exonération de la Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)** pour les propriétaires s'y engageant, l'Etat remboursant alors le manque à gagner aux collectivités.

Cette exonération ne peut avoir lieu que si le site Natura 2000 est passé d'un statut de SIC¹² à un statut de ZSC¹³, **ce qui n'est pas encore le cas pour le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean ».**

Depuis quelques années, l'Etat a décidé de faire entrer ce remboursement dans ses variables d'ajustement et **ne rembourse ainsi qu'une partie de la TFNB aux collectivités**, ce pourcentage diminuant d'année en année.

La chargée de mission a donc effectué donc une **veille sur l'évolution de ce dispositif** en 2014. Un courrier avait été envoyé par un grand nombre de chargés de mission Natura 2000 en 2013 pour demander à l'Etat de conserver son engagement de départ.

Etant donné ce contexte, il n'a pas été fait la promotion de la charte Natura 2000 en 2014. Néanmoins, il pourrait être envisagé une promotion de la charte uniquement pour l'entrée « activités ». Le sujet sera abordé en COPIL en janvier 2015.

- Bien qu'il n'ait pas été fait de promotion particulière, la mise en place d'un partenariat étroit avec **l'Association Sportive Automobile (ASA) d'Alès, organisatrice de la course de côte du Col St Pierre**, a conduit à la **signature de la charte Natura 2000**, fin 2014.

En effet, la course de côte du Col St Pierre est situé majoritairement sur le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » mais également sur le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet ». Afin d'accompagner l'ASA d'Alès dans la rédaction de son évaluation des incidences à laquelle la manifestation est soumise, le chargé de mission Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Mialet¹⁴ puis la chargée de mission Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Saint-Jean ont créé un partenariat étroit avec l'ASA.

Ce partenariat a donné lieu en 2014 à la rédaction de panneaux de communication par la chargée de mission Natura 2000, imprimés par l'ASA et mis en place pendant la course de côte (cf. 4.1) et à l'engagement dans une procédure de signature de la charte Natura 2000, réalisée effectivement fin 2014.

Temps de travail consacré	2 jours
Temps de travail prévu	4 jours
<i>Commentaires</i>	<i>Pas de promotion de la charte</i>

¹² SIC : Site d'Intérêt Communautaire

¹³ ZSC : Zone Spéciale de Conservation

¹⁴ Site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet » : site Natura 2000 voisin au site « Vallée du Gardon de Saint-Jean », en animation plus tôt que ce dernier.

2.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Il n'y a pas eu spécifiquement de temps consacré à cette mission.

La mission de veille sur le cynips du châtaignier et le manque de moyens financiers constaté pour sa lutte biologique, a conduit à faire émerger une réflexion sur l'intégration de cette action dans les nouveaux programmes d'actions des GAL concernés. Cette réflexion sera poursuivie en 2015.

2.5. Animation foncière

Il n'y a pas eu spécifiquement de temps consacré à cette mission.

3. Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques

3.1. Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire

- Un projet tuteuré, initié en 2013, sur les **pratiques agricoles favorables à la diversité biologique sur deux habitats d'intérêt communautaire (châtaigneraies et prairies de fauche)** s'est terminé début 2014.

Ce projet commandité par les trois sites Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet », « Vallée du Galeizon » et « Vallée du Gardon de Saint-Jean » a été réalisé par un groupe de 4 étudiants en Licence Gestion agricole des Espaces Naturels ruraux à SupAgro Florac.

La chargée de mission a participé à l'encadrement du groupe d'étudiants, à la relecture du rapport et à la restitution finale qui a eu lieu le 25 mars 2014. Le rapport a été remis aux commanditaires et aux agriculteurs enquêtés et donnera lieu à une poursuite de la réflexion pour valoriser ces pratiques.

- Une journée de temps de travail avait été prévue pour réaliser une **synthèse des données liées la gestion quantitative et qualitative de l'eau sur le bassin versant du Gardon de Saint-Jean**. Cette action non prioritaire n'a pas pu être réalisée, faute de temps.

Temps de travail consacré	2 jours
Temps de travail prévu	3 jours
Commentaires	<i>Pas de promotion de la charte</i>

3.2. Amélioration des connaissances écologiques et suivis

3.2.a. Observatoire de la biodiversité de la Vallée du Gardon de Saint-Jean

Conformément au programme d'actions du document d'objectifs, un observatoire de la biodiversité a été créé à l'échelle du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean ».

Cet observatoire a pour objectif **d'inciter les personnes volontaires à faire remonter leurs observations naturalistes** et ainsi à la fois de concourir à la **sensibilisation** du grand public sur Natura 2000 et les habitats et espèces d'intérêt communautaire et en même temps à **améliorer les connaissances écologiques** sur le site Natura 2000 afin d'adapter au mieux les mesures de gestion.

Afin d'animer cet observatoire, la chargée de mission met en place des outils à disposition des personnes intéressées et organise des animations permettant à la fois d'en savoir plus sur une espèce ou un habitat et incitant à la récolte et à la transmission d'observations naturalistes.

Ainsi, la chargée de mission a effectué les tâches suivantes :

Rencontres des acteurs du territoire potentiellement intéressés par la démarche afin de structurer la réflexion et le montage du projet et de participer à l'appropriation du projet	-10 structures rencontrées (L'Oustal, associations de randonnées, de sports de pleine nature, de botanique, etc.) -20 structures contactées spécifiquement par mail ou téléphone.
Réflexion sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire visés par ce projet, sur la gestion des données recueillis et leurs objectifs et les partenaires potentiels	-Echanges PNC, CG 30 et autres chargés de mission Natura 2000 -Partenariat avec Gard Nature, gestionnaire de l'observatoire du patrimoine naturel du Gard
Mise en place d'une réunion de lancement avec balade naturaliste	-25/04/2014 avec L'Oustal et Gard Nature -25 participants
Mise en place d'animations	
Journée d'information et de sensibilisation sur les espèces invasives des cours d'eau, à L'Estréchure	-11/06/2014 avec le SMAGE des Gardons et Les Ecologistes de l'Euzière -30 participants
Découverte d'une pêche électrique de suivi de la faune	-12/06/2014 avec la FDPMA 30 et l'AAPPMA

piscicole, aux Plantiers	« La Truite Salamandre »
Inventaire participatif libellules, à Corbès	-02/07/2014 avec le Gard Nature -12 participants
Inventaire participatif Lucane cerf-volant	-De mai à août 2014 avec l' OPIE -7 observateurs / 9 observations
Communication sur les animations tout au long de l'année	-Réalisation des affiches, distribution -Articles de presse -Réalisation d'une page internet spécifique sur le site internet

Au total, **plus de 50 habitants** de la vallée ont participé à une ou plusieurs animations liées à l'observatoire de la biodiversité.



Tous les articles de presse, affiches, compte-rendus et autres documents sont en ligne sur le site internet

Enfin, le **conseil scientifique du Parc National des Cévennes** consacrait une demi-journée sur ses trois journées de séminaire annuel aux sciences participatives. Etant donné la récente mise en place de l'observatoire de la biodiversité sur la vallée du Gardon de Saint-Jean, la chargée de mission Natura 2000 y a été invitée afin d'assister aux interventions et de participer aux échanges.

Temps de travail consacré	23 jours
Temps de travail prévu	25 jours
Commentaires	Une partie du temps de travail de certaines animations de l'observatoire a été comptabilisé dans les missions de sensibilisation (4.3 Organisation de réunions et manifestations), dans les autres missions d'amélioration des connaissances et suivis (3.2.b) ou dans la mission de communication (4.1).

3.2.b. Autres

- Différentes actions de suivi et d'inventaires ont été menées sur les **chauves-souris**.

-En janvier 2014, la chargée de mission a **réceptionné le rapport de l'étude complémentaire sur les chauves-souris** réalisée en septembre 2013.

-En janvier 2014, des **prospections de grottes** ont été réalisées afin de rechercher des potentiels gîtes d'hibernation de chauves-souris, en partenariat avec le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet » (un certain nombre de grottes étant à la limite des deux sites Natura 2000), l'ALEPE, Gard Nature et un spéléologue.

Quelques individus ont été observés mais aucune colonie d'hibernation. Afin de mieux comprendre l'utilisation de ces grottes par les différentes espèces de chauves-souris, plusieurs visites aux différentes saisons seraient nécessaires. Bien que ces grottes soient déjà fréquentées, ces visites nécessiteraient des précautions particulières afin de ne pas perturber les individus observés.

-Un **gîte de reproduction a été identifié** au cours de l'année, de nombreux échanges très positifs ont eu lieu avec le propriétaire qui avait interpellé la chargée de mission Natura 2000.

-Un autre gîte de reproduction déjà connu a fait l'objet d'un **comptage pour son suivi**.

-La chargée de mission s'est également **rendu chez trois particuliers** l'ayant sollicité qui avaient des chauves-souris chez eux.

-Enfin, le 15/12, la chargée de mission a participé à la **réunion régionale sur les actions du PNA Chiroptères**¹⁵.

- En septembre, la chargée de mission Natura 2000 a participé à l'inventaire des **écrevisses à pattes blanches** sur certains cours d'eau de la vallée du Gardon de Saint-Jean réalisé par l'ONEMA. L'objectif était également de mieux cerner la répartition entre cette écrevisse et l'écrevisse signal (ou « du Pacifique »), espèce invasive présente dans la vallée.

Fin 2013, le chargé de mission de la Vallée du Gardon de Mialet avait organisé une réunion des différents acteurs travaillant sur la gestion des écrevisses afin d'initier à l'été 2015 un **inventaire multi-partenarial sur le bassin versant des Gardons**. Ce projet est en attente.

- Différentes actions ponctuelles sont également comptabilisées dans cette partie, comme l'enregistrement de données naturalistes sur l'observatoire du patrimoine naturel du Gard ou sur le site internet du SMAGE des Gardons pour les espèces végétales invasives.

Temps de travail consacré	11 jours
Temps de travail prévu	5 jours
<i>Commentaires</i>	-

¹⁵ PNA : Plan National d'Action / Chiroptères = chauves-souris

4. Information, communication, sensibilisation

4.1. Création et mise à jour d'outils de communication

- Le **site internet** (<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr>) est mis à jour et enrichi régulièrement par la chargée de mission Natura 2000.

Plus de 4600 visiteurs sont comptabilisés depuis sa création en janvier 2012. En 2014, **154 personnes en moyenne par mois** l'ont consulté, dont 84% de nouvelles visites.

- Un **bulletin d'info** a été créé courant 2013. Il prend la forme d'un mail envoyé mensuellement synthétisant les principales actualités du site Natura 2000 et des partenaires en lien avec les objectifs Natura 2000. Des renvois sont mis en place à des articles du site internet.

Plus de 200 personnes constituent la mail-liste du bulletin d'info.

- La **lettre d'information** du site Natura 2000 est un document papier de 4 pages A4 réalisée et imprimée annuellement qui rend compte de l'animation réalisée sur le site Natura 2000 et des actions à venir.

Elle est diffusée dans toutes les boîtes aux lettres des communes concernées par le site internet soit **2633 boîtes aux lettres sur 13 communes**. Plusieurs exemplaires sont également déposés dans les mairies, les offices de tourisme et autres structures partenaires de la vallée.

La lettre d'information est aussi diffusée informatiquement via le bulletin d'infos et téléchargeable sur le site internet.

La chargée de mission rédige le contenu de la lettre d'information en lien étroit avec le président de COPIL et coordonne les différents prestations associées : graphiste, imprimeur, distributeur (La Poste).

La **procédure de dépôt légal** auprès de la Bibliothèque nationale de France a également été réalisée cette année afin d'avoir un n°ISSN.

- Deux **communiqués de presse** ont été rédigés en 2014 :

- un sur **l'observatoire de la biodiversité** (cf.3.2.a) repris par Midi-Libre

- un sur **l'animation réalisée dans le cadre de la Fête de la Nature**, repris par Midi-libre, le journal d'Alès Agglomération et le bulletin municipal de Sainte-Croix-de-Caderle.

Un article de presse a également été rédigé par Midi-Libre après cette animation.

- Enfin, une **interview téléphonique** a été réalisée par le magazine *La Vie* dans le cadre de son palmarès écologique annuel sur l'observatoire de la biodiversité.

Sainte-Croix-de-Caderle

- **Balade**

Dimanche 25 mai, la commune, Alain Renaux (ethnobotaniste) et Natura 2000 organisent une balade découverte. Au cours de cette promenade Alain Renaux contera les bienfaits de différentes plantes aussi bien en cuisines qu'en herbes guérisseuses. À 9 h 45, départ du parking du village; de 10 h à 12 h, balade pour tout public; de 12 h à 14 h, pour ceux qui le souhaitent, repas tiré du sac et découverte des panneaux faune et flore sur le parking. Inscriptions au 04 66 85 34 42 ou 06 80 15 56 50.

Midi-Libre
Ve 23/05/2014

Vendredi 30 mai 2014

Sainte-Croix-de-Caderle
Découvrir les secrets de la nature



■ **Autour d'Alain Renaux, un auditoire très attentif et curieux.**

Dimanche dernier, une cinquantaine de personnes se sont réunies autour d'Alain Renaux dans le cadre de la fête de la nature organisée au village. Cet ethnobotaniste a animé une sortie en partageant ces connaissances sur les plantes médicinales, vénéneuses et même culinaires. Quelques anecdotes et autres histoires sur les végétaux et insectes ont agrémenté cette journée.

Fête de la nature



Fête de la nature à Sainte-Croix-de-Caderle le Dimanche 25 mai !

Balade contée sur les usages et savoirs locaux des plantes cévenoles

La commune de Sainte-Croix-de-Caderle, Alain Renaux (ethnobotaniste, conteur scientifique et membre de l'association « L'Ascalaphe ») et le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » se sont associés pour vous proposer gratuitement cette balade contée sur les multiples usages des plantes cévenoles.

A l'occasion de la fête de la nature, le dimanche 25 mai, nous vous invitons donc à venir découvrir ces « herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches » selon le thème de cette année.

Herbes folles guérisseuses, jeunes pousses cuisinées ou vieilles branches de l'arbre à pain, elles nous racontent toutes quelque chose des usages et savoirs locaux, actuels ou passés !

Elles nous rappellent aussi les liens forts, et fragiles à la fois, qui unissent l'homme et la nature.

Une balade « ethnobotanique » qui transformera ces herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches en un extraordinaire patrimoine naturel et culturel !

A préserver... pour transmettre !

Programme :

- 9h45 : Rendez-vous sur le parking de la mairie de Sainte-Croix-de-Caderle
- 10h-12h : Balade aux alentours de la mairie de Sainte-Croix-de-Caderle à la découverte de la diversité des plantes et de leurs usages (facile, tout public)
- 12h-14h : Pour les participants qui le souhaitent : prolongation des échanges autour d'un repas tiré du sac (tables de pique-nique près de la mairie) et découverte des panneaux faune et flore récemment installés par la mairie.

Réservation conseillée :

Karen Joyaux - Chargée de mission Natura 2000 "Vallée du Gardon de Saint-Jean"
04 66 85 34 42 - 06 80 15 56 50
natura2000_gardonsaintjean@yahoo.fr
Plus d'infos :
www.fetedelanature.com
<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr>



C
A
D
R
E
D
E
V
I
E

LE PALMARÈS

Plus qu'un outil naturaliste, cette plate-forme internet sensibilise les habitants du département en les incitant à recueillir des données sur les richesses locales.

Dans le Gard, l'Observatoire du patrimoine embarque les citoyens

« On considère que ce n'est pas nous, associations, qui protégeons la nature : elle est protégée par des choix de société et des choix individuels, explique Jean-Laurent Hentz, animateur de l'association Gard nature. Notre but est de mettre à la disposition des pouvoirs publics et des citoyens des connaissances naturalistes qui ont pu pousser à leur réflexion. »

UN RÉSEAU DE 720 CONTRIBUTEURS Des connaissances que Gard nature a rassemblées depuis août dans l'Observatoire du patrimoine naturel du Gard, un site internet qui recueille toutes les observations naturalistes faites sur le territoire. Sans plus de 100000 observations et 10000 photos, réalisées par un réseau de 720 contributeurs ponctuels



APPROFONDIR A RECONNAÎTRE LA FLORE point de vue des usages et savoirs locaux et du grand mouvement de protection du patrimoine.

synthèse mixte de gestion de la vallée du Gardon, qui a lancé son observatoire il y a trois ans, le petit dernier est né ce printemps dans la zone Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean, dans les Cévennes.

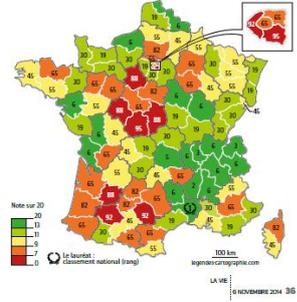
ENCOURAGER LA SCIENCE PARTICIPATIVE

« Les données que nous récoltons nous aident à adapter notre gestion du territoire, explique Karen Joyaux, animatrice de la zone Natura 2000. Mais j'ai aussi lancé l'Observatoire pour sensibiliser le public aux enjeux de protection de la zone. Nous vivons des moments, des personnes intéressées par la nature mais qui n'ont pas forcément de connaissances naturalistes. »

Les animations réalisées avec Gard nature permettent aux habitants du territoire de reconnaître certaines espèces pour participer à leur échelle, au niveau local et départemental. Car les données sont bien sûr renvoyées dans la base de données de l'Observatoire du patrimoine naturel du Gard.

« Nous avons déjà touché une cinquantaine de personnes dans la vallée, qui ne comptent pas seulement Karen Joyaux. C'est très encourageant ! » Après le lancement officiel, c'est un autre collègue, le rouillé des Alpes, qui émettra l'idée du prochain événement citoyen. Soyons prêts ! Invitez votre voisin, votre ami, votre bien-aimé dans la vallée. * a.c.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ



Tous les articles de presse sont téléchargeables sur le site internet : <http://valleegardonsaintjean.n2000.fr>

- Dans le cadre du partenariat avec l'Association Sportive Automobile (ASA) d'Alès (cf. 2.3), organisatrice de la course de côte du Col St Pierre, des panneaux de communication sur Natura 2000 ont été réalisés par la chargée de mission Natura 2000. Ces panneaux ont été imprimés par l'ASA et disposés lors de la manifestation sportive. (Les panneaux sont téléchargeables sur le site internet.)

LE COL ST PIERRE ET LES VALLÉES DES GARDONS DE SAINT-JEAN ET DE MIALET

Un site exceptionnel...

POUR UNE COURSE DE CÔTE

La course de côte du Col St Pierre : une course remarquable

La course de côte internationale St-Jean-du-Gard - Col Saint-Pierre fait partie des plus belles courses d'Europe !

Elle a été classée en 2014 comme l'unique marche française de championnats d'Europe de la montagne. D'une longueur de 5,23 km et d'un dénivelé de 348 m, elle accueille environ 200 pilotes de 12 nationalités différentes et de nombreux spectateurs.

POUR LE PATRIMOINE NATUREL

Une biodiversité remarquable

Le col Saint-Pierre et plus globalement les vallées des Gardons de Saint-Jean et de Mialet possèdent un patrimoine naturel exceptionnel :

- Forêts de châtaigniers blancs verts ou blancs abritant des insectes au comportement de vrillet, arctes ou autres insectes
- Fleurs et flore des rives d'eau : fougères à ombelle et de fougères couronnées à rigoles, cautes braves, succisées à pattes blanches, rognons de poisson et de libellules trouvent encore la des milieux préservés propices à leur développement.
- Deux vallées, souvent encore préservées : gorges de Faurès, gorges et Gorges principalement caractérisées par l'apiculture.

LE COL ST PIERRE ET LES VALLÉES DES GARDONS DE SAINT-JEAN ET DE MIALET

... un site Natura 2000

NATURA 2000, UN RÉSEAU EUROPÉEN

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

C'est un réseau européen de sites naturels remarquables abritant une flore et une faune rares, fragiles et menacés.

Courne de Côte et Natura 2000, quelle synergie ?

La course de côte St-Jean-du-Gard - Col Saint-Pierre se déroule sur 2 sites Natura 2000.

Ainsi, les organisateurs ont rédigé une charte de médiation, intégrant des préconisations, qui a permis au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000.

BIODIVERSITÉ ET ACTIVITÉS HUMAINES

Objectif de Natura 2000

Concilier préservation de la biodiversité et activités humaines présentes sur le territoire, telles que les manifestations sportives motorisées.

En aucun cas, il n'est d'interdire les activités socio-économiques mais de travailler ENSEMBLE à l'amélioration des pratiques.

PRÉSERVONS ENSEMBLE CE SITE UNIQUE EN EUROPE

Merci de respecter le balisage spectateur et les consignes des organisateurs et de ne pas abandonner vos déchets.

- En 2013, un projet de **poster commun** à tous les sites Natura 2000 des Cévennes (au sens large) a démarré. L'objectif est de communiquer sur le dispositif Natura 2000 et la notion de réseau, ainsi que de faire découvrir de manière très succincte quelques interactions homme/biodiversité (et plus particulièrement habitats et espèces d'intérêt communautaire).

Ces posters seraient transmis pour affichage aux mairies et offices de tourisme du territoire des Cévennes.

Le poster renverrait pour plus d'informations à un **site internet** (sur la base des sites internet de l'ATEN) des sites Natura 2000 en Cévennes présentant plus en détails au grand public le dispositif Natura 2000 et les différents sites Natura 2000.

Le poster et le site internet communs ont été mis en attente en 2014, ils devraient reprendre en 2015.

Temps de travail consacré	16,5 jours
Temps de travail prévu	23 jours
Commentaires	Légère surestimation

4.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Cette mission n'a pas été comptabilisée de manière indépendante mais elle a été utile à de nombreuses missions, notamment pour le montage de l'observatoire de la biodiversité et la mise en place d'animations de sensibilisation (participation à la réunion de présentation du thème 2015 du Festival Nature du Parc National des Cévennes).

4.3. Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Trois animations de sensibilisation ont été mises en place en 2014 :

-le 30/04/2014, **Printemps des Castors** avec le **Parc National des Cévennes** et intégré dans son Festival Nature (7 participants) ;

-le 25/05/2014, **Balade contée sur les savoirs et usages locaux des plantes cévenoles**, avec **Alain Renaux**, ethnobotaniste et la **mairie de Sainte-Croix-de-Caderle**, dans le cadre de la Fête de la Nature (plus de 30 participants et des refus) ;

-le 22/07/2014, **Balade Nature** avec le **Parc National des Cévennes** et intégré dans son Festival Nature (17 participants).

Les animations avec le Parc National des Cévennes ont été co-organisées avec le garde-moniteur du secteur.

La logistique et la communication de l'animation de la Fête de la Nature ont été majoritairement assurées par la chargée de mission.

4.4. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

- Afin d'informer les élus locaux sur Natura 2000 et de rencontrer les nouveaux élus suite aux élections municipales de mars 2014, le président de COPIL et la chargée de mission Natura 2000 ont envoyé un courrier à destination de toutes les communes concernées par le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », afin de leur **proposer une intervention au cours d'un de leurs conseils municipaux**.

Quand une commune était concernée également par le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet », un courrier commun a été réalisé et envoyé par le chargé de mission du site Natura 2000 présent majoritairement sur cette commune.

Suite à cet envoi, la chargée de mission a participé à **deux conseils municipaux**, celui de **Saint-Jean du Gard** le 28/10/2014 (avec le chargé de mission Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet) et celui de **Bassurels**, le 19/12/2014.

Il est à noter qu'en décembre 2013, le conseil municipal de Sainte-Croix-de-Caderle avait déjà sollicité l'intervention de la chargée de mission Natura 2000 et du président de COPIL qui étaient venus au conseil municipal du 13/12/2013.

Le maire de Saumane a également manifesté son intérêt pour une intervention Natura 2000 au cours d'un conseil municipal, qui aura probablement lieu en 2015.

Enfin, la **Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires** a demandé une intervention de la chargée de mission Natura 2000 au cours de son **conseil communautaire** du 17/09/2014.

- La chargée de mission a participé à la réunion de la **Commission Locale de l'Eau (CLE)** des Gardons le 19/02.

4.5. Communication / Animation auprès des scolaires

- Le **Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)** de la Vallée Borgne a contacté la chargée de mission Natura 2000 pour participer aux temps d'activités péri-scolaires des trois classes de primaires de la vallée. La chargée de mission a participé à une réunion. Il n'y a finalement pas eu de suite donnée ni d'animations réalisées.

- Un projet de **Rallye Nature** est en cours d'organisation pour mai 2015 à destination des élèves de **5^{ème} des collèges de Saint-Jean du Gard et de Saint-Etienne Vallée Française**. Ce projet, initié par le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet », rassemble donc les deux sites Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet » et « Vallée du Gardon de Saint-Jean », le Parc National des Cévennes, le centre de formation du Merlet et les équipes enseignantes des deux collèges. Il a pour objectif de faire découvrir les patrimoines naturel et culturel du territoire via une entrée développement durable, en proposant des activités en extérieur sur une journée.

Une **intervention de la chargée de mission Natura 2000** a eu lieu auprès de l'équipe des élèves du journal de Saint-Jean du Gard pour annoncer l'évènement.

Une **intervention des deux chargés de mission Natura 2000** aura lieu dans les trois classes de 5^{ème} des deux collèges début 2015.

Temps de travail consacré pour les trois missions précédentes (4.3, 4.4, 4.5)	25 jours
Temps de travail prévu	23 jours
Commentaires	-

4.6. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site, échanges techniques et formation

Type	Nom	Date Localisation	Organisateur	Thème	Commentaire
Réunion technique	Journée départementale des animateurs Natura 2000	25/09/2014 à Lunel	DDTM 30	Points sur différents sujets d'actualités et échanges techniques sur problématiques communes	
Réunion technique	Journée régionale des animateurs Natura 2000	5/11/2014 à Clermont L'Hérault	DREAL LR	Points sur différents sujets d'actualités et échanges techniques sur problématiques communes	
Echanges techniques	Association Natura 2000 LR	Tout au long de l'année, selon les besoins. Pas	Association Natura 2000 LR	Points sur différents sujets d'actualités et échanges techniques sur problématiques	-Adhésion de la chargée de mission à l'association à titre personnel

		d'AG cette année, seulement échanges téléphoniques		communes	-Temps de travail reconnu par les services de l'Etat comme faisant partie intégrante de la mission d'échanges techniques
Réunion technique	Réseau des gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés du LR (ENPLR)	Conférence téléphonique le 6/02	ENPLR	Groupe de travail « Espaces Naturels Protégés et développement local »	-Rappel : un panneau a été créé concernant le site Natura 2000 en 2013, disponible en téléchargement sur le site internet
Réunion technique		Le 20/05 à Aniane		Assemblée Générale du Réseau	-la CC CAC-TS est membre du réseau ENPLR
Echanges techniques		-		Questionnaire en ligne sur le devenir du réseau	
Formation	« Habiter son territoire : enjeu de l'éducation à l'environnement »	Du 10 au 13 février	ATEN	Cette formation a notamment permis de structurer le projet d'observatoire de la biodiversité de la vallée du Gardon de Saint-Jean en abordant les participations citoyennes, les démarches d'appropriation et le lien des habitants à leur territoire.	<i>Les frais liés à cette formation étaient couverts par le reliquat de la subvention 2013.</i>
Formation	« Observateurs avertis » sur le Loup	29/07 au Vigan	DDTM 30 et ONCFS	Apprendre à reconnaître les indices de présence du Loup, connaître le fonctionnement du réseau Loup et connaître la démarche à suivre en cas d'observation potentielle de l'animal.	
Formation	Les forêts anciennes et nos forêts de demain	25/07 au Col de la Serreyrède	CRPF et PNC	Forêt ancienne et biodiversité forestière	
Formation	Flore calcaire et schisteuse	23/05 au Pompidou	PNC	Botanique, mieux connaître la flore du site Natura 2000	
Echanges techniques	Amélioration des connaissances écologiques	19/06 à Florac	PNC	Connaître ce que chaque partenaire fait et mieux se coordonner	

Cette mission comprend également de nombreux échanges non listés avec les chargés de mission Natura 2000 voisins (et ponctuellement d'autres plus éloignés) et les structures partenaires.

Une relecture-témoin de l'enquête réalisée et mise en place par le site Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Mialet a par exemple été réalisée ou encore des échanges avec le site Natura 2000 du Pic Saint-Loup sur les sites internet Natura 2000 de l'ATEN.

Une stagiaire du Conseil Général du Puy de Dôme a également contacté le site Natura 2000 afin d'échanger sur l'observatoire de la biodiversité.

Temps de travail consacré pour les trois missions précédentes (4.3, 4.4, 4.5)	16 jours
Temps de travail prévu	15 jours
<i>Commentaires</i>	-

5. Accompagnement des évaluations des incidences

La chargée de mission Natura 2000 a accompagné **11 projets** concernant les évaluations des incidences.

Son rôle est d'expliquer le fonctionnement des évaluations des incidences et de transmettre les informations du document d'objectifs nécessaires à la bonne intégration des objectifs Natura 2000 dans le projet.

Liste des projets accompagnés concernant l'évaluation des incidences

Dossier terminé	Intitulé du projet	Porteur du projet	Localisation	Date	Habitats/espèces d'intérêt communautaire concernés	Visite terrain	Réunion
x	Autorisation défrichement	Particulier	Peyrolles	Janvier	-Yeuseraie acidiphile selon la cartographie (aucun habitat d'intérêt communautaire selon particulier et maire de la commune)	non	non
x	Protection de berges	SMAGE pour commune	Saumane	Janvier Février	-Flore et faune aquatique et de bord de cours d'eau -problématique espèces végétales invasives	oui	non
x	Course de côte du Col St Pierre	ASA d'Alès	Saint-Jean du Gard	Février à Avril	-Forêts de châtaigniers et chênes -Chauves-souris des milieux forestiers -Faune et flore aquatique et des bords de cours d'eau -Prairies de fauche	non	non
x	Autorisation défrichement	Particulier	Saumane	Mars	-aucun	non	non
	Confortement de berges	SMAGE pour commune	Saint-André de Valborgne	Mars-Avril	-Flore et faune aquatique et de bord de cours d'eau -problématique espèces végétales invasives	oui	non
	Confortement pont Arénas	SMAGE pour commune	Peyrolles	Mars-Avril	-Flore et faune aquatique et de bord de cours d'eau -Chauves-souris -problématique espèces végétales invasives	oui	non
	STEP	Bureau d'études Gaxieu pour commune	Bassurels	Mai-Juin	-Flore et faune aquatique et de bord de cours d'eau -problématique espèces végétales invasives	oui	non
x	Travaux pour remise en état piste DFCI	Coopérative Forestière Lozérienne et Gardoise pour la communauté de commune	CC Causses Aigoual Cévennes - Terres solidaires, Aire de Côte-Tourgueille	Juin	-Flore et faune aquatique et de bord de cours d'eau -problématique espèces végétales invasives -Milieux forestiers	non	non
	Régularisation d'un captage d'eau potable	SIAEP (réalisé par bureau d'études Artésie)	Saumane	Août à octobre	-Flore et faune aquatique et de bord de cours d'eau -problématique espèces végétales invasives	non	oui (28/10)
	Création d'un circuit de moto-cross	Association Moto-Club St-Jeannais	Saint-Jean du Gard	Novembre	-Milieux forestiers	non	non
x	Rallye des Camisards	ASA d'Alès	Saint-Jean du Gard, L'Estréchure, Soudorgues	Juillet	-Forêts de châtaigniers et chênes -Chauves-souris des milieux forestiers -Faune et flore aquatique et des bords de cours d'eau -Prairies de fauche	non	non

Une réflexion est également en cours pour organiser une réunion d'information à l'attention des élus et agents des communes et intercommunalités concernées par le site Natura 2000.

Trois réunions auraient potentiellement lieu :

-**Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires**, piloté par le site **Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »**, avec le Parc National des Cévennes et le CPIE des Causses Méridionaux ;

-**Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons**, piloté par le chargé de mission « Vallée du Gardon de Mialet » avec le site **Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »** et le Parc National des Cévennes ;

-**Communes d'Alès Agglomération concernées par les sites Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet »** ou « Vallée du Gardon de Saint-Jean ».

Les services de l'Etat seraient bien entendu également sollicités pour participer à ces réunions.

Temps de travail consacré	7,5 jours
Temps de travail prévu	7 jours
Commentaires	

6. Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux

La chargée de mission Natura 2000 a contribué de manière significative à **13 projets**. Son rôle est de participer à l'intégration des objectifs Natura 2000 dans les différents programmes publiques et projets locaux.

Les sollicitations ponctuelles n'ont pas été listées, il s'agit de réponse par mail ou téléphone à des particuliers, élus, partenaires, acteurs du territoire.

Liste des projets accompagnés

Dossier terminé	Intitulé du projet	Porteur du projet	Localisation dans le site Natura 2000	Date	Habitats/espèces communautaire potentiellement concernés	Visite terrain	Réunion	Commentaires
x	Entretien des ponts départementaux	CG 30	6 ponts sur les communes de Corbès, Sainte-Croix-de-Caderle, Peyrolles, Saint-Jean-du-Gard, L'Estréchure, Les Plantiers, Saint-André de Valborgne	Janvier-Septembre	- Faune et flore aquatique et des bords de cours d'eau - Chauves-souris - Problématique espèces végétales invasives	oui	non	
	Convention d'application spécifique relative à la gestion du risque inondation, amélioration de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et l'éducation à l'environnement	Alès Agglomération (réalisé par Egis Eau)	Corbès, Thoiras, Saint-Jean du Gard	Janvier-Juin	- Faune et flore aquatique et des bords de cours d'eau - Milieux humides - Chauves-souris - Problématique espèces végétales invasives	oui	oui (16/01, 28/01 et 24/06)	- Transmission des données SIG du DOCOB concernées
	Inventaire complémentaire et stratégie d'intervention sur les zones humides du bassin versant des Gardons	SMAGE des Gardons (réalisé par JL HENTZ et O2Terre)	Tout le site Natura 2000	Toute l'année, surtout début d'année	- Milieux humides	oui (le 6/03)	non	
	E-ON	E-ON	Tout le site Natura 2000	Tout au long de l'année	- Milieux forestiers (châtaigneraies) - Indirectement autres milieux : aquatiques, humides, etc.	non	oui	- A la demande de l'Etat, travail sur une note technique, transmission en janvier - Suivi de l'évolution du projet
x	Révision du SAGE	SMAGE des Gardons	Tout le site Natura 2000	Février à Mai	- Milieux et faune aquatique	non	non	- Réflexion et échanges techniques sur les activités aquatiques et la biodiversité
x	Randonnée découverte des Compagnons Jardiniers	Compagnons Jardiniers	Tout le site Natura 2000	Mars	- Tous	non	non	- Transmissions d'informations par mail et téléphone sur les habitats d'intérêt

								communautaire intéressants à découvrir au cours d'une randonnée
	Schéma Régional de Cohérence Ecologique (Trame Verte et Bleue)	Etat et Région	Tout le site Natura 2000	Mars-Avril	-Tous	non	non	-Relecture et retours des remarques via réseau ENPLR et Association natura 2000 LR
x	Course de côte du Col St Pierre	ASA d'Alès	Saint-Jean du Gard	Mars-Avril puis décembre	-Forêts de châtaigniers et chênes -Chauves-souris des milieux forestiers -Faune et flore aquatique et des bords de cours d'eau -Prairies de fauche	non	oui	-Réalisation et mise en place de panneaux de communication -Signature de la charte Natura 2000, échanges pour l'amélioration des pratiques
	Pacte pastoral intercommunal	Eleveurs, CC Causses Aigoual Cévennes et IRD (Institut de Recherche pour le Développement)	Partie du site Natura 2000 dans la CC Causses Aigoual Cévennes	Mai-Septembre	-Milieux pâturés : landes, pelouses, prairies, châtaigneraies	non	oui (le 5/09)	
x	Restauration physique du Gardon	SMAGE pour commune (réalisé par GREN)	Saint-André de Valborgne	Juin	-Flore et faune aquatique et de bord de cours d'eau -problématique espèces végétales invasives	non	oui, Réunion de préparation au lancement des travaux le 26/06	
	STEP	Commune	Saumane	Juillet	-Prairies de fauche -Milieux forestiers - Faune et flore aquatique et des bords de cours d'eau -Problématique espèces végétales invasives	non	non	-Conseils au porteur de projet
	Valorisation propriété de la FDC 30	FDC 30	Saint-André de Valborgne	Octobre-Novembre	-Milieux forestiers - Faune et flore aquatique et des bords de cours d'eau -Problématique espèces végétales invasives	oui (le 21/10)	non	-Conseils au porteur de projet, échanges, réflexion sur contrats potentiels (cf. 2.1)
	Travaux de confortement des infrastructures du Train à Vapeur des Cévennes	Alès Agglomération	Saint-Jean du Gard, Thoiras, Corbès	Décembre	-Principalement chauves-souris -Problématique espèces végétales invasives	oui	oui	-Réunion sur l'état d'avancement des travaux -Réunion spécifique chauves-souris proposée début 2015

Temps de travail consacré	15 jours
Temps de travail prévu	7 jours
Commentaires	<i>Temps prévisionnel sous-estimé</i>

7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1. Organisation de la gouvernance du site

a). Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

- **COPIL du 3/12/2013** : finalisation du compte-rendu en janvier 2014
- **COPIL du 23/09/2014** ciblé sur le PAEC (cf. 2.2.b) : comptabilisé dans le montage du PAEC
- **COPIL du 29/01/2015** : détermination de la date, envoi des invitations.

b). Animation de groupes de travail

Il n'y en a pas eu.

c). Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat et référents de la structure animatrice

Des points d'étapes et échanges réguliers ont lieu avec le **réfèrent à la DDTM 30** et le **président de comité de pilotage**.

Il est à noter que trois réunions ont eu lieu avec la structure animatrice :

- avec **M. le Président de la CC Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS)**, le 8/08
- avec **M. le Vice-Président de la commission Environnement de la CC CAC-TS**, le 22/09
- participation à la commission Environnement**, le 23/10

Temps de travail consacré	7 jours
Temps de travail prévu	9 jours
Commentaires	-

7.2. Gestion administrative et financière

Cette mission comprend les tâches listées ci-dessous.

-**Tâches administratives quotidiennes** : traitement mails, traitement courrier, frais de mission, suivi du planning et gestion du temps de travail, etc.

-**Points financiers réguliers** avec le bureau de l'Estréchure de la CC CAC-TS : mise au point des commandes de fournitures, de timbres, du règlement des factures, suivi des dépenses, etc.

-**Suivi de la subvention Natura 2000 de 2013** : finalisation des dépenses et réalisation de la demande de solde (compilation des pièces justificatives, réalisation du bilan d'activité, etc.)

-**Suivi de la subvention Natura 2000 de 2014** : suivi des dépenses et des acomptes, préparation de la demande de solde, réalisation d'une prorogation jusqu'à fin janvier.

-**Gestion des demandes de participation financière 2014 des communes hors de la communauté de communes** : réalisation du courrier, relance, explications

-**Réalisation du budget prévisionnel pour 2015**

-**Réalisation de la demande de subvention pour Février à Mai 2015**

-**Suivi administratif des nouvelles conventions financières et conventions-cadres pour 2015**

-**Suivi de l'évolution des programmes pluriannuels des fonds européens et envoi d'un courrier** sur la sous-estimation de l'enveloppe financière pour Natura 2000 à la Région avec copie aux sénateurs et députés du Gard

-**Contrôle de l'ASP** en décembre 2014 : préparation et accompagnement lors du contrôle

-**Rédaction des projets de délibération** concernant le projet : animation Natura 2000, PAEC

-**Rédaction de la fiche de poste détaillée** pour la structure animatrice

-**Petite maintenance informatique** : mise à jour des logiciels dont antivirus, anti-espion et nettoyeur, résolutions de certains petits bugs, etc

Temps de travail consacré	39 jours
Temps de travail prévu	35 jours
Commentaires	-

7.3. Compléments ou mise à jour du Docob

L'**ajustement du périmètre** a été réalisé mais a pris plus de temps que prévu car le référentiel indiqué a changé en cours d'année, une partie du travail a donc dû être refaite. Le dossier de consultation sur le périmètre a été lancé fin 2014.

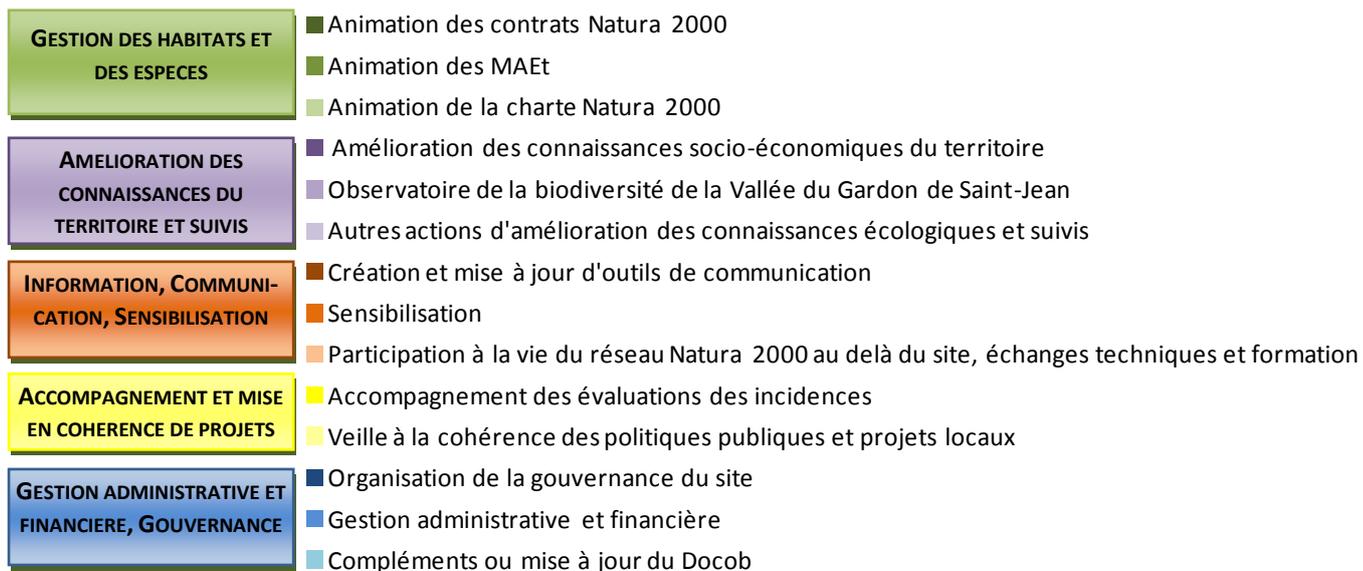
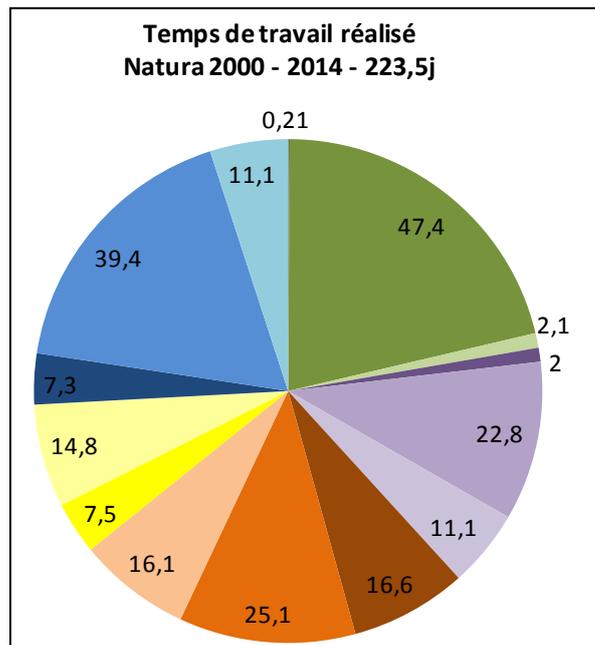
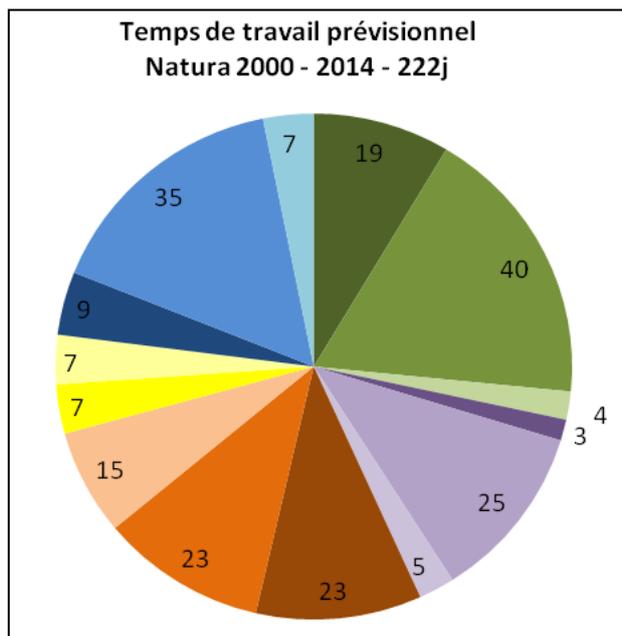
La **mise en conformité des données SIG** du diagnostic écologique a débuté en 2014 mais n'est pas encore terminée.

La **mise à jour du FSD**¹⁶ ne pourra être réalisée que lorsque les deux tâches précédentes seront finalisées.

Temps de travail consacré	11 jours
Temps de travail prévu	7 jours
Commentaires	<i>Plus de temps passé que prévu sur l'ajustement du périmètre</i>

¹⁶ FSD : Formulaire Standard de Données, formulaire de référence du site Natura 2000, transmis à l'Etat et à l'Europe

8. Synthèse



		Nombre de jours prévus	% de temps prévu	Nombre de jours réalisés	% de temps réalisé
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000	19	8,6	0,2	0,1
	Animation des MAEt	40	18,0	47,4	21,2
	Animation de la charte Natura 2000	4	1,8	2,1	0,9
Amélioration des connaissances du territoire et suivis	Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire	3	1,4	2	0,9
	Observatoire de la biodiversité de la Vallée du Gardon de Saint-Jean	25	11,3	22,8	10,2
	Autres actions d'amélioration des connaissances écologiques et suivis	5	2,3	11,1	5,0
Information, communication, sensibilisation	Création et mise à jour d'outils de communication	23	10,4	16,6	7,4
	Sensibilisation	23	10,4	25,1	11,2
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site, échanges techniques et formation	15	6,8	16,1	7,2
Accompagnement et mise en cohérence de projets	Accompagnement des évaluations des incidences	7	3,2	7,5	3,4
	Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux	7	3,2	14,8	6,6
Gestion administrative et financière, gouvernance	Organisation de la gouvernance du site	9	4,1	7,3	3,3
	Gestion administrative et financière	35	15,8	39,4	17,6
	Compléments ou mise à jour du Docob	7	3,2	11,1	5,0
		222	100	223,5	100

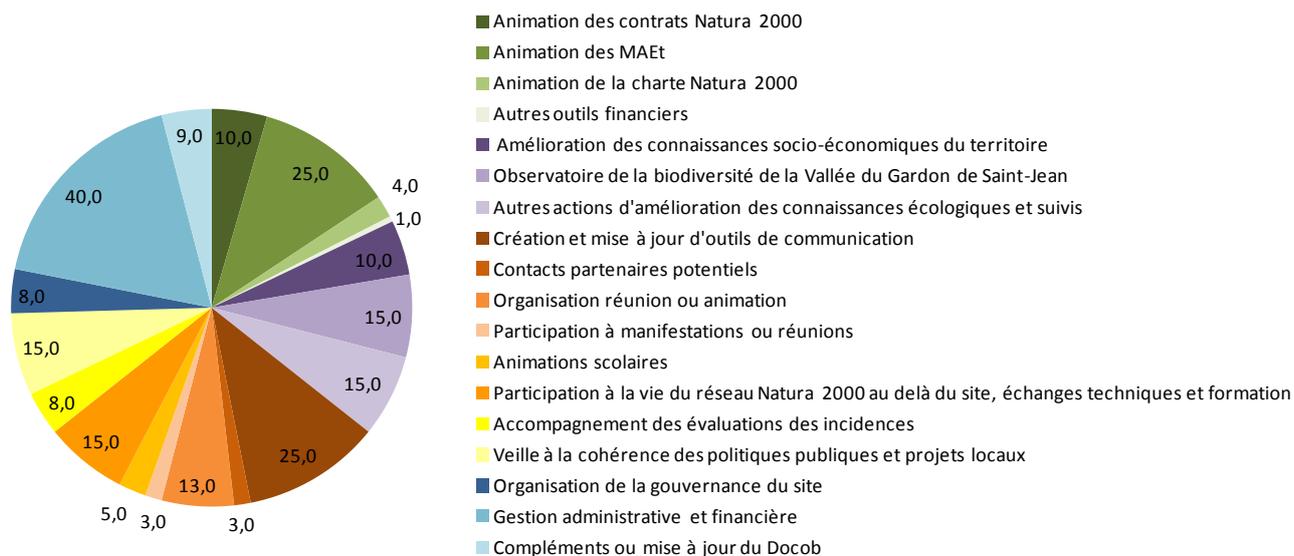
- L'animation des contrats Natura 2000 n'a pas pu être réalisée, étant donné la non-disponibilité de l'enveloppe financière associée à cet outil.
- Le montage du PAEC (inclus dans l'animation des MAEt) a mobilisé un temps de travail très important, qui avait été anticipé mais pas assez, au vu de l'importante concertation menée.
- L'accompagnement de projets, notamment la veille à la mise en cohérence des politiques publiques et des projets locaux avec les objectifs Natura 2000 a nécessité un temps plus important que prévu.
- Globalement, le reste des missions s'est déroulé conformément aux prévisions.

La mobilisation des habitants et visiteurs sur les actions d'animation et celles de l'observatoire de la biodiversité montrent un réel intérêt de ces personnes pour leur environnement. Ces actions seraient intéressantes à poursuivre les années prochaines. Toutefois, elles demandent un temps de travail très important et ne doivent pas se faire au détriment des autres actions.

Principales perspectives pour l'animation dans l'année à venir ou les années à venir
(à présenter et faire valider par le COPIL)

		Prévision réalisée en janvier 2015	
		Nombre de jours prévus	% de temps réalisé
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000	10,0	4,5
	Animation des MAEt	25,0	11,2
	Animation de la charte Natura 2000	4,0	1,8
	Autres outils financiers	1,0	0,4
Amélioration des connaissances du territoire et suivis	Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire	10,0	4,5
	Observatoire de la biodiversité de la Vallée du Gardon de Saint-Jean	15,0	6,7
	Autres actions d'amélioration des connaissances écologiques et suivis	15,0	6,7
Information, communication, sensibilisation	Création et mise à jour d'outils de communication	25,0	11,2
	Contacts partenaires potentiels	3,0	1,3
	Organisation réunion ou animation	13,0	5,8
	Participation à manifestations ou réunions	3,0	1,3
	Animations scolaires	5,0	2,2
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site, échanges techniques et formation	15,0	6,7
Accompagnement et mise en cohérence de projets	Accompagnement des évaluations des incidences	8,0	3,6
	Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux	15,0	6,7
Gestion administrative et financière, gouvernance	Organisation de la gouvernance du site	8,0	3,6
	Gestion administrative et financière	40,0	17,9
	Compléments ou mise à jour du Docob	9,0	4,0
		224,0	100

**Temps de travail prévu
Natura 2000 - 2015 - 224j**



- Bien que nous n'ayons pas d'informations sur ce sujet pour l'instant, du temps de travail a été prévu pour l'animation des contrats Natura 2000. Une enveloppe financière devrait être attribuée à cet outil dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds européens.
- Le montage du PAEC (inclus dans l'animation des MAEC) devrait mobiliser un temps de travail moins important qu'en 2014, même si des réunions techniques sont déjà prévues pour 2015. Le temps de travail de la chargée de mission sera tout de même prioritairement ciblé sur l'accompagnement des agriculteurs.
- Un peu plus de temps a été prévu pour l'accompagnement de projets. Cette mission a logiquement augmenté depuis 2 ans que le site Natura 2000 est en animation. Le chargé de mission est peut-être davantage perçu comme personne-ressource sur les questions environnementales, ce qui est positif.
- Du temps de travail est encore consacré aux missions de compléments ou mise à jour du DOCOB, étant donné que cette mission a été sous-évaluée en 2014. Ces missions sont prioritaires.
- Il est également prévu des réunions d'information sur les évaluations des incidences à destination des élus et agents des collectivités concernées par le site Natura 2000.

Plus de détails seront présentées en comité de pilotage, le 29 janvier 2015.